

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **05/01/2026**, sous la référence **21095**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la **commune d'AVIGNON (BARTHELASSE)**, une mise à disposition :

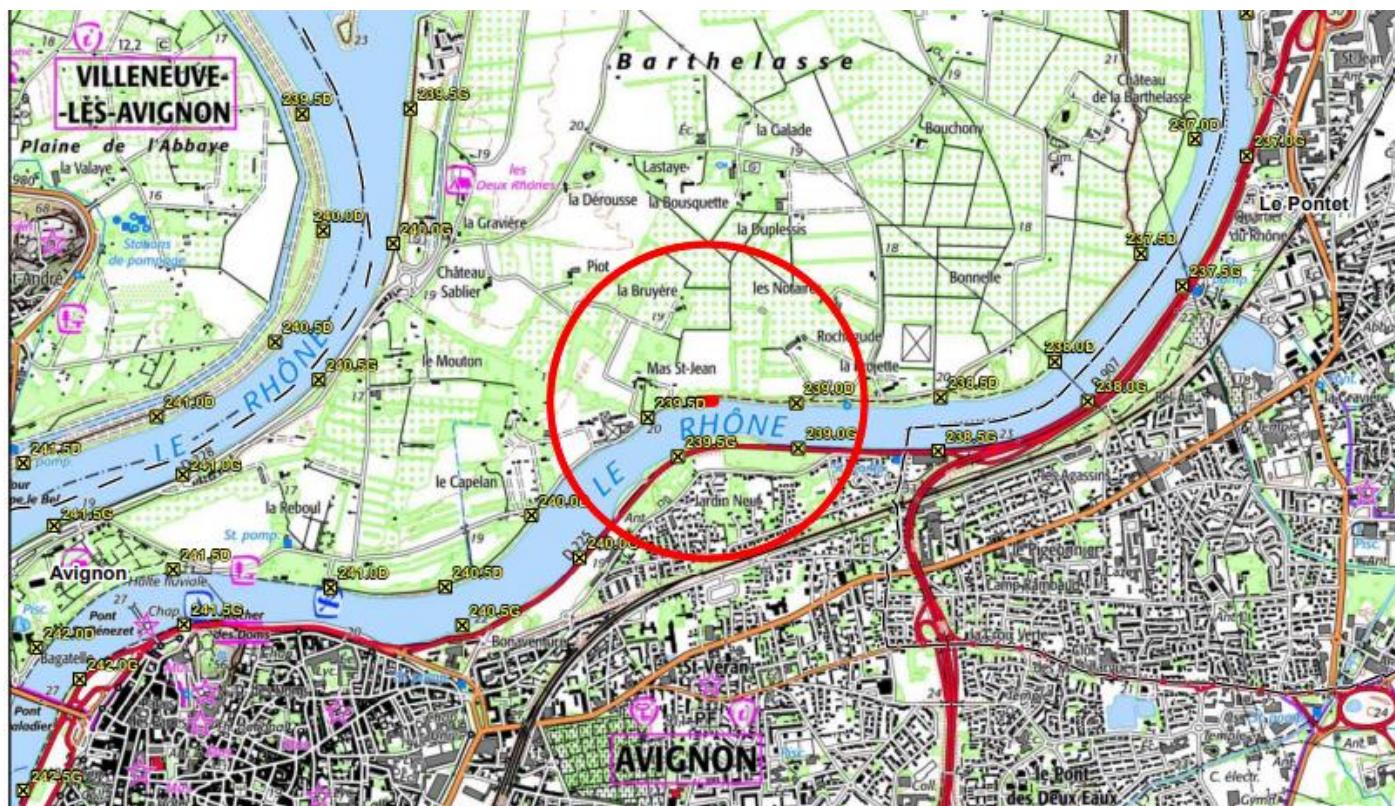
d'une longueur de berge nécessaire pour l'amarrage du bateau ; **une passerelle** en rive droite du Rhône au PK 239.300, non cadastrées, ainsi **qu'un plan d'eau** d'une superficie d'environ 200 m², le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **21095** :

- @cnr.tm.fr,
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocallles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **09/01/2026**.



Commune d'Avignon
Lieu-dit "La Bruyere"
Non cadastrée

Avignon

Bras d'Avignon

239.5G

 Limite du domaine concédé CNR